

L'an 2022, le 7 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	10	15 Pour : 14 Contre : 1 Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Cheyenne GREAULT, Damien LESPINASSE, Christian FOURNET, Yolande PASQUET, Nicolas CHEVALLIER, Emilie BERGONHE, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS

**Procuration(s) :**

Gilles JACQUET à Cheyenne GREAULT, Olivier PERRIER à Stéphanie CUSIN-PANIT, André EMMENDOERFFER à Stéphanie CUSIN-PANIT, Denis BONNEAU à Josette DOURBIAS, Aurélie GILBERT à Emilie BERGONHE

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
01 mars 2022

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

et publication du

__/__/__
----------

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, le 7 mars 2022

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	25 460,79
- un déficit reporté de :	151,72
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	25 309,07
- un déficit d'investissement de :	30 414,57
- un excédent des restes à réaliser de :	8 579,29
Soit un besoin de financement de :	21 835,28

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	25 309,07
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	21 835,28
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	3 473,79
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	30 414,57

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Hérisson

Le Maire CUSIN-PANIT Stéphanie

